

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 11 DECEMBRE 2017

L'ARCEP publie les modalités d'attribution des fréquences de la bande 3.5 GHz destinées à la 4G fixe et déclare l'ouverture du guichet aux opérateurs

« Cette annonce est une vraie chance pour tous les territoires non couverts par la fibre qui pourront, dès l'année 2018, être connectés au Très Haut Débit via des liaisons hertziennes de type 4G fixe TD-LTE »

Nomotech est aujourd'hui le principal opérateur hertzien qui intervient auprès des RIP et des collectivités. Il est le premier à déployer un réseau 4G fixe sur la technologie TD-LTE pour deux départements, la Seine-et-Marne et la Charente, afin d'amener le Très Haut Débit aux citoyens non reliés en FTTH.

L'annonce faite par l'ARCEP aujourd'hui lundi 11 décembre vient confirmer la volonté de l'Etat de relier toutes et tous au Très Haut Débit d'ici 2022. A condition toutefois de jouer la carte du mix technologique associant la fibre optique aux technologies hertziennes (satellite, radio) et d'en faciliter le déploiement par une inscription au cahier des charges du Plan France THD.

« C'est un pas décisif dans l'aménagement numérique des territoires alors que beaucoup de départements (70) disent s'apprêter à lancer un projet 4G fixe dès que possible. Cette annonce était attendue avec impatience, tant du côté des collectivités, des citoyens que des opérateurs hertziens engagés auprès des territoires comme nous le sommes depuis une douzaine d'années » se réjouit Philippe Le Grand, Vice-Président du groupe NomoTech.

150 à 350 M€ d'investissements sur les 5 à 10 prochaines années

[L'ARCEP](#) lançait le 13 juillet 2017 une consultation publique sur l'attribution de fréquences de la bande 3.5 GHz pour l'aménagement numérique des territoires. Aujourd'hui, elle rend publique sa décision d'attribution.

Ce même jour de juillet, NomoTech, en tant que membre fondateur de la FIRIP, participait à une réunion interministérielle organisée par Julien Denormandie, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Cohésion des territoires, Benjamin Griveaux, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Economie et des Finances et Mounir Mahjoubi, Secrétaire d'Etat au Numérique. A l'issue de cette réunion, Philippe Le Grand déclarait : *« Le gouvernement a pu confirmer clairement la place des technologies radio (TD-LTE) en rappelant que le THD hertzien (la 4G fixe) est une composante temporaire en attendant le déploiement du FTTH pour tous. Cette réunion constituait une étape essentielle sur la route du Très Haut Débit pour tous en 2022 »*.

Cette réunion fut également l'occasion de confirmer le périmètre du maillage de l'hexagone en 4G fixe : 1 à 2 millions de prises (soit environ 10 millions de français) seront à couvrir en THD hertzien au cours des 5 prochaines années, dans la perspective de l'échéance 2022 (Plan France THD). Cela concernera plusieurs milliers de sites à équiper, pour 150 à 350 millions d'euros d'investissement au total, sur les 5 à 10 prochaines années.

« D'ici à 2020, en déployant la 4G fixe TD-LTE, NomoTech compte rendre éligibles à 30Mb/s (débit descendant) plus de 400.000 lignes actuellement connectées à moins de 3 Mb/s » annonce Philippe Le Grand.

La Seine-et-Marne et la Charente déjà conquis par les atouts du THD radio

Afin de répondre aux besoins impérieux des territoires et de leurs habitants (foyers, entreprises), NomoTech n'a pas attendu l'attribution des fréquences pour convaincre les départements de choisir la 4G fixe TD-LTE. C'est l'option prise par la Seine-et-Marne en octobre 2016 et la Charente durant l'été 2017.

« Le mix technologique est un choix pertinent pour couvrir un territoire dans son intégralité et offrir à chacun, sans attendre 2022, une connexion Très Haut Débit (30 Mb/s) nécessaire pour de très nombreux usages numériques : services publics, santé connectée, services audio-visuels, activités des entreprises...

En 2018, nous estimons que près de 10 départements vont se lancer dans un projet hertzien, projets auxquels nous comptons contribuer en offrant le meilleur des technologies radio (le TD-LTE) et notre longue expérience d'opérateur radio sur de très nombreux RIP », conclut Philippe Le Grand

Pour accompagner le déploiement de ces nouveaux réseaux 4G fixe, NomoTech estime qu'il est nécessaire qu'une nouvelle version du cahier des charges du Plan France THD inclue une formule adaptée de financement des réseaux THD radio d'ici la fin 2017. Espérons que cette demande sera entendue, afin que les collectivités puissent être accompagnées dans la réalisation des connexions THD attendues par plusieurs millions de français.

A propos du groupe NomoTech

NomoTech est un groupe opérateur de communications électroniques créé en 2003, spécialiste des technologies radio en France et à l'étranger. Forte de 200 collaborateurs, le Groupe NomoTech a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires consolidé de 33 M€, avec une croissance annuelle moyenne soutenue depuis plus de 12 ans.

Dans le cadre de réseaux d'initiative publique (RIP) ou de ses propres investissements, **NomoTech** a déployé plus de 3000 sites radio en France pour couvrir les zones blanches et opérer une montée en débit. L'entreprise couvre à ce jour près de 5000 communes, soit 15% des communes de France ; elle exploite des réseaux radio dans une dizaine de pays dans le monde, exportant ainsi le savoir-faire français sur quatre continents.

Filiale à 100% du Groupe NomoTech, **Ozone** est fournisseur d'accès à internet (FAI) sur les technologies radio. Avec près de 50 000 abonnés en France, la société est le 5^{ème} FAI français.

Au travers de sa filiale **NomoSphère**, le groupe est le spécialiste des grands projets wifi comme celui de la Ville de Paris, des gares SNCF et des aéroports Vinci Airports. Spécialiste des approches Smart City, NomoSphère a développé ses activités à l'étranger : Portugal, Belgique, Cambodge, Caraïbes, Afrique du Sud.

Contact Presse : Véronique Massé, agence Isée, v.masse@isee-communication.fr 06 23 92 26 35